

RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00069

Numéro SIREN : 775 692 395

Nom ou dénomination : D.E.C. SAS - DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 2472

DEC

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros

Chemin des Roses

41170 CORMENON

775 692 395 RCS BLOIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze,

Le vingt sept juin à 14 heures,

La société AALBERTS INDUSTRIES FRANCE, Société en nom collectif au capital de 30 000 000 euros, ayant son siège social 1 place des Ifs, 72015 LE MANS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 414121319 RCS LE MANS,

Associée unique de la société DEC,

En présence de la société MT GROUP FRANCE, Présidente non associée de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

la société MT GROUP FRANCE, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013, le rapport de gestion de la Présidente et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2013, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 14.715 euros.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 341 730,12 euros de la manière suivante :

Dividendes	630 000,00 €
Autres réserves	711 730,12 €
BENEFICE NET	1 341 730,12 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2014.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 630 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2010 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2011 :

500 000 euros Non éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 décembre 2012 :

245 000 euros Non éligibles à l'abattement de 40 %

TROISIEME DECISION :

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 dudit Code n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION :

Le Président rappelle à l'associée unique qu'aux termes des dispositions de la loi sur l'Epargne salariale du 19 février 2001 codifiées notamment sous l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce, toute société a l'obligation, tous les 3 ans, de convoquer une assemblée générale extraordinaire à l'effet de lui proposer d'adopter une résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée au personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées si ce dernier détient moins de 3 % de son capital social.



En conséquence, pour satisfaire à ces obligations légales et bien que non favorable à l'adoption d'une telle résolution, le Président propose à l'associée unique :

- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour du vote favorable de cette proposition de délégation, la compétence pour décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois d'un montant maximal de 1 % du capital actuel, par l'émission d'actions nouvelles de la société conférant à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes,
- de lui donner tous pouvoirs à l'effet :
 - de mettre en œuvre la présente délégation, décider et réaliser l'augmentation de capital conformément à la présente proposition, fixer le montant définitif de la ou desdites augmentations, d'en arrêter les dates, de fixer le prix d'émission des actions nouvelles selon les modalités des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés au profit des salariés de la société, fixer la liste des bénéficiaires et les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de l'offre de souscription, fixer le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux, de déterminer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles, de déterminer le mode de libération de leurs souscriptions ;
 - d'établir le rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération prévu aux articles L. 225-129-5 et L. 225-138 du Code de commerce ;
 - de mettre en place éventuellement, et s'il le juge opportun, un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la société ;
 - plus généralement, de fixer les modalités et conditions des opérations qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation, de constater si besoin la réalisation définitive de la ou des augmentations du capital social, procéder à la modification corrélative des statuts, prendre toutes dispositions et accomplir tous actes et formalités nécessaires.

Le prix de souscription des actions sera déterminé conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail et ne pourra pas être inférieur à la valeur nominale ou au prix d'émission retenu lors de la dernière augmentation de capital effectuée.

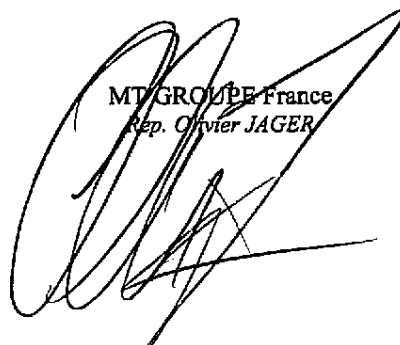
Conformément aux dispositions de l'article R. 228-1 du Code de commerce, je vous précise que l'émission proposée aurait pour incidence, sur la situation des associés actuels de la société, que la quote-part des capitaux propres rapportée à une action de votre société s'établirait dans le nouveau rapport résultant de l'accroissement du nombre d'actions représentant son capital tel qu'augmenté.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

AALBERTS INDUSTRIES France



MT GROUPE France
Rep. Olivier JAGER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>D. E. C. SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>Chemin des ROSES 41170 CORMENON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31122013</u>	N-1 <u>31122012</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	144 115	1 571	221
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	288 800	94 226	97 041
		Constructions AP	AQ	2 227 198	2 816 994	3 001 148
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 829 589	2 093 554	1 651 380
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	337 950	159 687	99 289
		Immobilisations en cours AV	AW		269 200	117 844
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	81	81	234
	TOTAL (II) BJ		BK	8 827 652	5 435 314	4 967 158
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	729 386	729 386	781 520
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ	16 666	16 666	7 064
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	115 138	2 254 161	2 190 893
		Autres créances (3) BZ	CA	7 157 847	7 157 847	6 844 195
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
		CF	198 352	198 352	188 487	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	23 244	23 244	96 387	
	TOTAL (III) CJ	CK	115 138	10 379 655	10 108 546	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	8 942 790	15 814 969	15 075 704	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Charges de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

* Des compléments concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.E.C. SAS</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>500 000</u>)			DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	8 475 816	7 545 267
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 341 730	1 175 548
	Subventions d'investissement			DJ	83 889	90 333
	Provisions réglementées *			DK	372 271	489 372
	TOTAL (I)			DL	10 823 705	9 850 520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	134 330	148 192
	Provisions pour charges			DQ	1 512 660	1 801 112
	TOTAL (III)			DR	1 646 990	1 949 304
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	521 255	612 836
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 150 989	946 951
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 293 062	1 441 181
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	177 865	90 312
	Autres dettes			EA	201 102	184 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 344 273	3 275 880	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 814 969	15 075 704	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	5 269	5 269
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 914 004	2 756 127
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	320	1 300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS		Néant ☐ *				
		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 479	FB	FC	39 140
	Production vendue { biens * services *	FD	28 235	FE	FF	95 013
		FG	9 779 080	FH	FI	10 611 290
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 809 793	FK	FL	10 745 443
	Production stockée*			FM	2 711	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	41 756	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	114 075	
	Autres produits (1) (11)			FQ	792	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	10 904 777
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	39 140	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 292 621	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(50 550)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 987 398	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	349 325	
	Salaires et traitements*			FY	2 482 812	
	Charges sociales (10)			FZ	902 225	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	826 377	
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	7 090	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	135 236		
	Autres charges (12)		GE	18 016		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8 989 689
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 915 088	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	52 552		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN	4		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	1 164		
	Total des produits financiers (V)	GP	53 721			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	57 793		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
	Total des charges financières (VI)	GU	57 793			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 072)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 911 016	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.E.C. SAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9	32
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 444	7 490
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	410 751	395 546
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	417 205	403 068
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28 988	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		2 058
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 198	16 869
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 186	18 972
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	383 019	384 096
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	265 267	221 142
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	961 321	898 422
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 952 900	11 361 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 611 170	10 186 018
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 341 730	1 175 548
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	52 160	52 335
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 434	90 990
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	708	705
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	143 386	KE		KF	2 300	
CORPORELLES	Terrains					KG	383 026	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 955 089	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	479 169	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 543 359	KQ		KR	81 644
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 958 302	KT		KU	964 841
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	211 208	KW		KX	78 767	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	184 157	LC		LD	23 505	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	117 844	LI		IJ	269 200	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	12 832 155	LO		LP	1 417 957	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	234	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	234	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	12 975 775	ØH		ØJ	1 420 257	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4				
				1	2							
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	145 686	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	383 026	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 955 089	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	479 169	MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG	15 069	MH	1 609 934	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	7 923 143	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN	289 974	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	207 662	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	117 844	MZ		NA	269 200	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY	117 844	NG	15 069	NH	14 117 198	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	154	2F	81	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	154	NK	81	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	117 844	ØK	15 223	ØL	14 262 965	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	143 166	PF	949	PG		PH	144 115					
Terrains		PI	285 985	PJ	2 815	PK		PL	288 800					
Constructions	Sur sol propre	PM	1 024 441	PN	143 387	PO		PQ	1 167 827					
	Sur sol d'autrui	PR	183 766	PS	23 952	PT		PU	207 718					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	768 263	PW	98 459	PX	15 069	PY	851 654					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 306 922	QA	522 667	QB		QC	5 829 589					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	139 522	QE	27 684	QF		QG	167 207					
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	156 553	QM	14 191	QN		QO	170 743					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL III		QU	7 865 452	QV	833 154	QW	15 069	QX	8 683 537					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	8 008 617	ØP	834 104	ØQ	15 069	ØR	8 827 652					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	5 123	T5		T6		T7	121 555	T8		T9	(116 432)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	76	V8		V9		W1	744	W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3	5 198	X4		X5		X6	122 299	X7		X8	(117 101)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ	5 198	NR		NS		NT	122 299	NU		NV	(117 101)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	5 198	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	122 299	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(117 101)				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D. E. C. SAS</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	489 372	TM	122 299	TO	372 271			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	489 372	TS	5 198	TT	122 299	TU	372 271	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	1 801 112	5C		5D	288 452	5E	1 512 660	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	148 192	5W	133 875	5X	147 736	5Y	134 330		
TOTAL II	5Z	1 949 304	TV	133 875	TW	436 188	TX	1 646 990		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	114 079	6U	17 146	6V	16 086	6W	115 138	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	114 079	TY	17 146	TZ	16 086	UA	115 138		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 552 754	UB	156 219	UC	574 573	UD	2 134 399		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	151 020	UF	163 822					
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ	5 198	UK	410 751					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Provisions pour impôts

[illegible]

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	81	UV		UW		81			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	129 237		129 237						
	Autres créances clients	UX	2 240 062		2 240 062						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatés) UD)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	500		500						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	310		310						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	53 172		53 172					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	98 139		98 139					
	Groupe et associés (2)	VC	6 952 747		6 952 747						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 980		52 980						
	Charges constatées d'avance	VS	23 244		23 244						
	TOTAUX		VT	9 550 470	VU	9 550 389	VV		81		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	320		320						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	520 935		90 666		323 237		107 033		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 150 989		1 150 989						
Personnel et comptes rattachés		8C	531 104		531 104						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	314 250		314 250						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	404 616		404 616						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43 092		43 092						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	177 865		177 865						
Groupe et associés (2)		VI	58 356		58 356						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	142 746		142 746						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 344 273	VZ	2 914 004		323 237		107 033		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	90 372	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2013		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		1 341 730
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		14 715	XE	18 994	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		4 279			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		572 557		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	572 557	
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	35		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	961 321		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
							- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme				WN	865 358		
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
										WR	3 759 995			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	796 901			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
							- imposées au taux de 0 %				WH			
							- imposées au taux de 19 %				WP			
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
							- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
											I6			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WZ				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										XA				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		XF			
			Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3					
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		0V		Bassin d'emploi et redynamiser (44 duodécies)		1F		XC				
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	98 139			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	895 040	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		2 864 955				XJ				
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		2 864 955								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.E.C. SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	277 265	ZW 260 177
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E 288 453
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K	295 292	9L 248 271
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	572 557	YO 796 901
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	98 139

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)xu ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Provisions pour dépréciation[illegible]

Désignation**Charges à payer**[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				0D	1 175 548		Dividendes		- Autres réserves	ZD	930 548	
	Prélèvements sur les réserves				0E			Autres répartitions			ZE	245 000	
								Report à nouveau			ZF		
	TOTAL I				0F	1 175 548		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG		
TOTAL II												ZH	1 175 548
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N : Exercice N - 1 :													
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance							YT	98 951		19 612		
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	165 398		XQ	170 935		173 094		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU	647 467		592 325		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	315 439		311 960		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	1 917 735		1 890 406		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	3 150 526		2 987 398		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	189 009		161 140		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	207 238		188 185		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	396 247		349 325		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	1 922 579				
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	853 843				
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *							0B	2 690 894				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S					
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) : 5,00							YP	105,00		100,00		
	Effectif affecté à l'activité artisanale							RL					
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,25 %			%	
Numéro du centre de gestion agréé *				XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0					ZR	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA	2 864 955	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
							Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble				JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
							Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 1 4 1 2 1 3 1 9 0 0 0 2 7				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupes).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS					Néant ☐		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	Agencement Aménagement cons	15 069	15 069			
	2	Agencements aménagements co 01092002	15 069	15 069			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑩	⑪	
		⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑫	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑫							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺	❻	❼
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : D. E. C. SAS					Néant : ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				5 269	
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				5 269	
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				5 269	
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

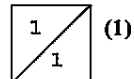
Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2013		et clos le : 31/12/2013	
		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	2 479	
Production vendue – Biens	OB	39 466	
Production vendue – Services	OC	11 240 491	
Production stockée	OD	9 602	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	20 983	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 050	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 510	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	11 316 582
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	7 361	
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 278 450	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	52 134	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 979 592	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	5 536	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	32 354	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	4 355 428
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2		I37 6 981 154
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)			I17 6 981 154
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122013

N° SIRET 7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE D.E.C. SAS

ADRESSE (voie) Chemin des ROSES

CODE POSTAL 41170

VILLE CORMENON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	15 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SNC Dénomination AALBERTS INDUSTRIES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 414121319 % de détention 100 Nb de parts ou actions 15 000

Adresse : N° 1 Voie PLACE DES IFS

Code Postal 72000 Commune LE MANS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122013

N° SIRET

7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

D.E.C. SAS

ADRESSE (voie)

Chemin des ROSES

CODE POSTAL

41170

VILLE

CORMENON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

PricewaterhouseCoopers Audit
11 E Boulevard Rembrandt
21000 Dijon

B.H. Conseils
16 rue Félix Faure
75015 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'Associé unique
DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES
Chemin des Roses
41170 CORMENON

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DEPOTS ELECTROLYTIQUES ET CHIMIQUES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon et Paris, le 12 juin 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Thierry Vassault

B.H. Conseils

Laurent Habanski

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.E.C. SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise : Chemin des ROSES 41170 CORMENON		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 7 7 5 6 9 2 3 9 5 0 0 0 3 8		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122013						
		N-1 31122012						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	145 686	AG	144 115	1 571	221
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	383 026	AO	288 800	94 226	97 041
		Constructions	AP	5 044 192	AQ	2 227 198	2 816 994	3 001 148
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 923 143	AS	5 829 589	2 093 554	1 651 380
		Autres immobilisations corporelles	AT	497 637	AU	337 950	159 687	99 289
		Immobilisations en cours	AV	269 200	AW		269 200	117 844
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	81	BI		81	234
	TOTAL (II)		BJ	14 262 965	BK	8 827 652	5 435 314	4 967 158
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	729 386	BM		729 386	781 520
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	16 666	BQ		16 666	7 064
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 369 299	BY	115 138	2 254 161	2 190 893
		Autres créances (3)	BZ	7 157 847	CA		7 157 847	6 844 195
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	198 352	CG		198 352	188 487	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 244	CI		23 244	96 387	
	TOTAL (III)	CJ	10 494 793	CK	115 138	10 379 655	10 108 546	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	24 757 759	IA	8 942 790	15 814 969	15 075 704	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.E.C. SAS</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>500 000</u>)		DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	8 475 816	7 545 287	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 341 730	1 175 548	
	Subventions d'investissement		DJ	83 889	90 333	
	Provisions réglementées *		DK	372 271	489 372	
	TOTAL (I)		DL	10 823 705	9 850 520	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	134 330	148 192	
	Provisions pour charges		DQ	1 512 660	1 801 112	
	TOTAL (III)		DR	1 646 990	1 949 304	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	521 255	612 836	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 150 989	946 951	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 293 062	1 441 181	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	177 865	90 312	
	Autres dettes		EA	201 102	184 600	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	3 344 273	3 275 880		
Ecart de conversion passif* (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15 814 969	15 075 704		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	5 269	5 269
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 914 004	2 756 127
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	320	1 300

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D . E . C . SAS							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 479	FB		FC	2 479	39 140	
	Production vendue { biens * services *	FD	28 235	FE	11 231	FF	39 466	95 013	
		FG	9 779 080	FH	1 461 411	FI	11 240 491	10 611 290	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 809 793	FK	1 472 643	FL	11 282 436	10 745 443	
	Production stockée*				FM	9 602	2 711		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	20 983	41 756		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	168 256	114 075		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 050	792		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 483 327	10 904 777
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 361	39 140
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 278 450	1 292 621
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	52 134	(50 550)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 150 526	2 987 398
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	396 247	349 325
	Salaires et traitements*						FY	2 571 508	2 482 812
	Charges sociales (10)						FZ	850 745	902 225
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	834 104	826 377	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	17 146	7 090	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	133 875	135 236		
	Autres charges (12)						GE	32 354	18 016
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 324 451	8 989 689
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 158 876	1 915 088	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	52 368	52 552
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		4
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		1 164
	Total des produits financiers (V)						GP	52 368	53 721
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	25 945	57 793
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	25 945	57 793
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	26 423	(4 072)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 185 300	1 911 016	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D.E.C. SAS						Néant ☐ *		
						Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	9	32
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	6 444	7 490
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	410 751	395 546
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	417 205	403 068
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	28 988	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF		2 058
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					EG	5 198	16 869
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	34 186	18 972
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	383 019	384 096
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					IJ	265 267	221 142	
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	961 321	898 422	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	11 952 900	11 361 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	10 611 170	10 186 018
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	1 341 730	1 175 548
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières			HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
			- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	52 160	52 335
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
	(9)	Dont transferts de charges				A1	4 434	90 990
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	708	705
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

D.E.C. SAS

**Chemin des ROSES
41170 CORMENON**

Etats financiers au 31 décembre 2013



ANNEXE

Note préliminaire

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée 12 mois.

L'exercice social clos le 31/12/2012 avait une durée 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 15 814 968,65 €.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 1 341 730,12 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en "Engagements hors bilan". Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel et s'élève pour l'exercice 2013 à 98 139 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	143 386	2 300		145 686
Immobilisations corporelles	12 832 155	1 300 113	15 069	14 117 199
Immobilisations financières	234		154	80
TOTAL	12 975 775	1 302 413	15 223	14 262 965

<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	143 166	949		144 115
Immobilisations corporelles	7 865 452	833 154	15 069	8 683 537
TOTAL	8 008 617	834 104	15 069	8 827 652

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	145 686	144 115	1 571	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Agenc.amenag.terrains	306 094	288 800	17 294	de 5 à 20 ans
Batiments	2 955 089	1 167 827	1 787 262	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constr.bat	1 252 979	516 905	736 074	de 3 à 20 ans
Aai sur sol d'autrui	157 890	140 331	17 559	10 ans
Const batiment station	176 971	172 323	4 648	de 5 à 10 ans
Aai labo analyses	22 095	22 095		10 ans
Constuction sur sol d'autrui	479 169	207 718	271 451	20 ans
Immob mat anti pollution	973 005	963 900	9 105	de 3 à 10 ans
Imm. amen . agenc anti pollution	313 244	313 244		de 3 à 10 ans
Cadmiage.s.vide anti.pol	34 542	34 542		de 5 à 11 ans
Mat.indust.outillage	6 403 326	4 402 865	2 000 461	de 1 à 20 ans
Mat.laboratoire	119 245	68 381	50 864	de 3 à 10 ans
Chaine Valéo P32	19 818	19 818		de 3 à 10 ans
Chaine Valéo P45	39 724	6 797	32 927	10 ans
Outillage industriel	14 668	14 471	197	de 1 à 10 ans
Mat. Indust.outil agencements	5 570	5 570		10 ans
Alarmes Protection sécurité	289 974	167 207	122 768	de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique	135 323	113 673	21 650	de 1 à 10 ans
Mobilier	72 340	57 070	15 270	de 5 à 10 ans
Immobilisations en cours	269 200			Non amort
TOTAL	14 262 885	8 827 652	5 166 033	

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Stocks et encours				
Comptes de tiers	114 079	17 146	16 086	115 138
Comptes financiers				
TOTAL	114 079	17 146	16 086	115 138

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	81		81
Actif circulant et charges d'avance	9 550 390	9 550 390	
TOTAL	9 550 471	9 550 390	81

<i>Origine des effets de commerce</i>	<i>Montant</i>
Clients et assimilés	36 942
Autres créances	
TOTAL	36 942

<i>Produits à recevoir</i>	<i>Montant</i>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	127 581
Disponibilités	13 550
TOTAL	141 131

<i>Charges constatées d'avance</i>
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2012	9 850 520
Bénéfice de l'exercice	1 341 730
Distribution de dividendes	-245 000
Autres mouvements - provisions réglementées	-123 545
Capitaux propres au 31/12/2013	10 823 705

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	489 372	5 198	122 299	372 271
Provisions pour risques et charges	1 949 304	133 875	436 188	1 646 990
TOTAL	2 438 676	139 073	558 487	2 019 261

Commentaires spécifiques sur les provisions pour charges

<i>provision pour impôt</i>	<i>Montant</i>
Provisions pour impôt au 31/12/2012	1 801 112
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2004	-9 113
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2006	-84 838
Reprise de provision pour impôt sur sinistre 2009	-194 501
Provisions pour impôt au 31/12/2013	1 512 660

Les plus values dégagées sur les remboursements d'assurances suite aux violents incendies subis au cours des exercices antérieurs détruisant une partie des installations industrielles ont été étalées selon la durée d'amortissements des immobilisations. L'impact de l'impôt sur les sociétés sur ces plus values est neutralisé chaque année.

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit	521 255	90 986	323 237	107 033
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 150 989	1 150 989		
Dettes fiscales et sociales	1 293 062	1 293 062		
Dettes sur immobilisations	177 865	177 865		
Autres Dettes	201 102	201 102		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 344 273	2 914 004	323 237	107 033

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1181
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	162 551
Dettes fiscales et sociales	666 814
Autres Dettes	24 500
Interets courus sur découverts	320
TOTAL	855 366

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	<i>Avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Après impôt</i>
Résultat d'exploitation	2 158 876		2 158 876
Résultat financier	26 423		26 423
Résultat exceptionnel	383 019		383 019
Participation des salariés	-265 267		-265 267
TOTAL	2 303 051	961 321	1 341 730

<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>Montant</i>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	17 480
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels	
TOTAL	17 480

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements	58 023					
TOTAL						

<i>Engagements reçus</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements						
TOTAL						

<i>Engagements réciproques</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL						

AVALS ET CAUTIONS DONNEES :

Nantissement de fonds de commerce / emprunt BPVF : 101 000 €

Privilège prêteur de deniers / emprunt CRCA : 350 000 €

Privilège prêteur de deniers / emprunt BPBV : 336 000 €

Capital restant du sur emprunts

BPVF : 176 645 €

CAVF : 343 109 €

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Cadres	4	4	3
Agents de maîtrise	8	9	9
Employés	14	14	13
Ouvriers	79	73	71
TOTAL	105	100	96

Intégration fiscale

Depuis 2012, la société D.E.C. a opté pour le régime d'intégration de groupe (prévu à l'art 223 A du CGI)
La société AALBERTS INDUSTRIES France SNC est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
THE NEDERLAND

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
2,5 % constant pour la catégorie Cadres
2,5 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 3.50% (inflation comprise)
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
faible pour la catégorie Cadre
faible pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
42 % pour la catégorie Cadre
42 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2009-2011 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

Dette actuarielle ou passif social : 491 113 €



AUTRES INFORMATIONS (suite)

<i>Engagements en matière de droit individuel à la formation</i>
--

Le nombre d'heures des engagements en matière de droit individuel à la formation est de 9 774 heures pour les salariés présents au 31 décembre 2013.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2013 12</i>	<i>31/12/2012 12</i>	<i>31/12/2011 12</i>	<i>31/12/2010 12</i>	<i>31/12/2009 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions - ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Nombre maximum d'actions à créer					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 282 436	10 745 443	9 676 580	7 558 794	6 976 906
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 984 067	2 862 052	2 718 151	1 740 094	6 116 078
Impôts sur les bénéfices	961 321	898 422	888 079	550 504	385 044
Participation des salariés	265 267	221 142	235 552	130 437	106 046
Dot. Amortissements et provisions	415 749	566 940	564 128	541 003	2 207 681
Résultat net	1 341 730	1 175 548	1 030 391	518 149	3 417 307
Résultat distribué		245 000	500 000	1 200 000	
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	117	116	106	71	375
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	89	78	69	35	228
Dividende attribué		16	33	80	
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	105	100	96	93	91
Masse salariale	2 571 508	2 482 812	2 447 059	2 204 940	2 157 858
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	850 745	902 225	876 249	771 542	774 625